

Ministry of Education
**Ministry of Training,
Colleges and Universities**

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
**Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités**

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITRICE : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

DATE : Le 29 septembre 2010

OBJET : **Consultation pour la révision de la version provisoire du *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants 2010* et la version provisoire du *Programme de jour prolongé***

Comme vous le savez, le ministère de l'Éducation a entrepris la révision du programme *Jardin d'enfants 2006* en janvier 2010 de sorte à ce que le programme demeure pertinent et à jour. En juin 2010, le Ministère a publié la version provisoire du nouveau *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* et du *Programme du jour prolongé*. Le Ministère entame maintenant l'étape suivante du processus de révision, soit la collecte de commentaires par rapport à la version provisoire de ces deux programmes.

Aux mois d'octobre et de novembre 2010, le personnel de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française organise une séance de consultation auprès des douze conseils scolaires de langue française afin de rencontrer les membres de l'équipe-conseil et de visiter certaines écoles élémentaires de langue française. Ces consultations ont pour objectifs de recueillir vos suggestions, recommandations et commentaires en ce qui concerne le contenu de la version provisoire de ces deux programmes. Le personnel de la Direction aimerait rencontrer les membres des équipes-conseils (agent de supervision, conseillère ou conseiller pédagogique, personne responsable de la petite enfance et les directions des écoles participant à la phase 1 du projet) lors de ces consultations.

Vous trouverez en annexes l'horaire de visites (annexe A), le guide de consultation (annexe B), le gabarit de la liste des écoles à visiter (annexe C), le formulaire d'autorisation de photos (annexe D) ainsi que le formulaire de modalités concernant le remboursement des dépenses (annexe E).

Nous demandons aux membres de l'équipe-conseil de consulter leurs directions d'école et leurs équipes pédagogiques afin de noter leurs recommandations et leurs commentaires à l'aide du gabarit à l'annexe B. Cette cueillette leur servira aux discussions lors de la consultation avec le personnel de la Direction.

La deuxième journée de la consultation sera consacrée à des visites dans les classes participant à la phase 1 du projet. L'équipe-conseil aura à déterminer le choix des classes et d'en faire part au Ministère par le biais du formulaire à l'annexe C au plus tard le 15 octobre 2010. Nous vous demandons d'éviter des classes qui auraient déjà reçu de la visite du ministère de l'Éducation.

Le personnel de la Direction espère pouvoir se tremper dans la réalité du quotidien, vivre des moments avec les enfants les équipes pédagogiques et obtenir des photos des enfants ou de l'équipe en action afin de s'en servir pour les prochaines formations ou dans les publications de ressources qui seront élaborées tout au long de l'année. À l'annexe D, vous trouverez le formulaire de consentement et d'autorisation de divulguer des renseignements qu'ils devront signer avant de prendre les photos.

À date, le Ministère ne prévoit pas faire de sessions de consultations formelles auprès des parents toutefois, les parents qui désirent partager leurs commentaires avec nous pourront le faire par le biais du personnel du conseil scolaire.

Toutes les dépenses de voyage, y compris l'hébergement (au besoin), seront remboursées conformément aux lignes directrices du Ministère présentés à l'annexe D. Les formulaires de demande de remboursement seront remis sur place.

Si vous avez des questions au sujet de ces séances de consultation, n'hésitez pas à communiquer avec Robert Pellerin, agent d'éducation, au 416 326-9485, ou par courriel à robert.pellerin@ontario.ca ou Suzanne Lamothe, agente d'éducation, au 416 212-2852, ou par courriel à suzanne.lamothe@ontario.ca

Je vous remercie de votre participation et de votre soutien continu à la révision du *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (version provisoire, 2010).

La directrice,

Ginette Plourde

p. j. : Annexe A – Horaire des visites
Guide de consultation
Annexe B – Information sur le remboursement des frais de voyage
Annexe C – Formulaire de permission

c. c. : Chefs des bureaux régionaux